

République Française
 Département : CANTAL
 Arrondissement : Aurillac
POLMINHAC - Commune

Séance du jeudi 09 avril 2026

Délibération N° DE_014_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	14	15
Date de la convocation : 02/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le neuf avril deux mille vingt-six, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (SALLE DU CONSEIL EN MAIRIE), sous la présidence de Evelyne DELANOUE.

Présents : Evelyne DELANOUE, ALAIN BROUSSE, Martine BORDAS, Raphaël MOREAU, MARTINE BERGAUD, Laurent USSE, Amélie LEGOUFFE, Paul VALENTIN, Marie Dominique PHILIPPE, CHRISTOPHE BORNES, DIDIER TOMA, Sylvie TOURDE, Gil VERGNE, Virginie TABEL

Représentés : ADELINE GUYON représentée par ALAIN BROUSSE

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Martine BORDAS est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Vu les dispositions des articles L. 1414-2 et L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoyant que la Commission d'Appel d'Offres d'une commune de moins de 3500 habitants doit comporter, en plus du maire, président de droit, trois membres titulaires et trois membres suppléants élus au sein du conseil municipal ;

Considérant qu'à l'unanimité le Conseil Municipal a décidé de ne pas recourir au vote à bulletin secret pour cette élection ;

Ont été élus à l'unanimité :

Mme Martine BORDAS, M. BROUSSE Alain, M. MOREAU Raphaël en tant que membres titulaires

Mme Sylvie TOURDE, M. Christophe BORNE, M. Gil VERGNE en tant que membres suppléants

Date de transmission de l'acte: 13/04/2026
Date de reception de l'AR: 14/04/2026
015-211501549-DE_014_2026-DE
A G E D I

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Evelyne DELANOUE
Président de séance



Martine BORDAS
Secrétaire de séance

